

Le jeudi 11 juin 2026, le Conseil municipal de la Commune de MAIRIE DE CEINTREY s'est réuni MAIRIE sous la présidence de Jean-Paul ROBERT, suivant convocation transmise le 6 juin 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BEAUREGARD Renée, COYARD Chloé, DUCHANOY Patrick, DUVAL Jean-Philippe, FAUVET Romain, FAYS Xavier, FLORENTIN Ludovic, JACQUINOT Elsa, MECH Océane, PARADIS Pauline, PUERTOLAS Camille, ROBERT Jean-Paul

Excusé ayant donné procuration : DIDIER Stéphane à FAYS Xavier, SPIESS Fanny à PARADIS Pauline, THOUVENIN Ludovic à ROBERT Jean-Paul

Secrétaire de séance : PARADIS Pauline

Nombre de conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 15

La séance du conseil municipal débute à 20:00. Il est fait appel des membres de l'assemblée permettant de constater que le quorum est atteint.

Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Pauline PARADIS.

Le président de la séance, Jean-Paul ROBERT, rappelle l'ordre du jour :

1. REPARATION BORNE INCENDIE CROIX NICOLAS SIMON
2. REPARATION TOITURE CRECHE
3. MODIFICATION DEVIS MUR ACCES HANGAR COMMUNAL
4. ECLAIRAGE PUBLIC POINT LUMINEUX ROUTE DE BENNEY
5. MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE VESTIAIRE FOOT
6. PARTICIPATION ASSOCIATION GARDES-PECHE
7. LOCATION PELLE REHABILITATION CHEMIN DE LA PRELE ET RUISSEAU CEVAL
8. COURRIER HABITANTS RUE DE LA CHALADE ACHAT MIROIR
9. ILLUMINATION ACHAT DE GUIRLANDES

En amont de l'étude des dossiers, il est proposé aux conseillers municipaux de procéder à la validation du procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal. Celui-ci est validé à l'unanimité.

2026-029 - REPARATION BORNE INCENDIE CROIX NICOLAS SIMON

À la suite d'une dégradation constatée sur la borne incendie située Croix Nicolas Simon qui compromet son opérationnalité et sa conformité aux exigences de la DECI.

Monsieur le Maire présente un devis de la Saur pour la réparation de celle-ci, d'un montant de **568.43 € HT** (soit **682.12 € TTC**).

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Non votant : 0

2026-030 - REPARATION TOITURE CRECHE

Monsieur le Maire fait constater un risque de dégradation des murs de la crèche lors des épisodes pluvieux dus à la toiture défectueuse.

Monsieur le Maire présente un devis de la société GREG TOITURES pour la réparation de celle-ci, d'un montant de 493,68 € HT (soit 592,42 € TTC).

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Non votant : 0

2026-031 - MODIFICATION DEVIS MUR ACCES HANGAR COMMUNAL

Monsieur le Maire informe que les travaux de démolition/reconstruction du mur et l'aménagement du passage élargi pour l'accès au hangar communal n'ayant pas pu être effectués à temps, le devis a dû être revu.

Il présente le nouveau devis des Ets Gardel d'un montant de **1 684,86 € HT** (soit **2 021,83 € TTC**).

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Non votant : 0

2026-032 - ECLAIRAGE PUBLIC POINT LUMINEUX ROUTE DE BENNEY

Monsieur le Maire fait constater l'absence d'éclairage dans une zone de la rue de Benney et propose l'ajout d'un point lumineux pour la sécurité des administrés.

Monsieur le Maire propose un devis de la société PARISSET pour l'ajout de ce point, d'un montant de **3 238,60 € HT** (soit **3 886,32 € TTC**).

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Non votant : 0

2026-033 - MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE VESTIAIRE FOOT

Suite à la visite sur site de Monsieur le maire et d'élus, le constat a été fait qu'il est urgent d'effectuer les travaux de mise aux normes des vestiaires du terrain de foot. C'est en vue de garantir la sécurité de tous les utilisateurs que ces travaux sont demandés.

Monsieur le Maire propose un devis de la société KAUFFMANN pour effectuer les travaux, d'un montant de **1 600,45 € HT** (soit **1 920,54 € TTC**).

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Non votant : 0

2026-034 - PARTICIPATION ASSOCIATION GARDES-PECHE

Monsieur le Maire a présenté un courrier des gardes-pêche signalant le non-versement de notre participation de 50€ pour l'année 2025, prévue par la convention signée avec l'association. Aucun appel de fonds n'ayant été reçu à ce jour, il est demandé au conseil municipal de régulariser cet arriéré.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Non votant : 0

2026-035 - LOCATION PELLE REHABILITATION CHEMIN DE LA PRELE ET RUISSEAU CEVAL

Monsieur le Maire fait constater que le Chemin de la Petite Prele ainsi le ruisseau Ceval doivent être entretenus.

Monsieur le Maire propose de louer une pelle afin de réaliser les travaux.

Un devis de l'entreprise Loisy est proposé à 1 280 € HT soit 1 536 € TTC pour une durée de 4 jours.

Pour : 1

Contre : 14

Abstention : 0

Non votant : 0

Discussion :

Le conseil municipal propose un report afin d'étudier ce projet lors de la commission travaux.

2026-036 - COURRIER HABITANTS RUE DE LA CHALADE ACHAT MIROIR

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier des habitants de la rue de la Chalade concernant l'absence de visibilité pour la sortie de cette rue.

Les habitants suggèrent l'installation d'un miroir afin de sécuriser cette sortie.

Monsieur le Maire présente un devis de la société LORMAT pour un montant de 480 € HT soit 576 € TTC.

Le conseil municipal propose une autre alternative : prévoir une réunion avec les administrés de la rue afin de réfléchir conjointement à la solution la plus adaptée.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Non votant : 0

2026-037 - ILLUMINATION ACHAT DE GUIRLANDES

Madame Renée BEAUREGARD propose un devis pour les prochaines illuminations de Noël par la société LEBLANC ILLUMINATION pour un montant de 1 170 € HT soit 1 404 € TTC.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Non votant : 0

Jean-Paul ROBERT indique que l'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 22:00.

Le président de séance,
Jean-Paul ROBERT



Le secrétaire de séance,
Pauline PARADIS